

# 4 FÉVRIER 2021

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, MRC des Jardins de Napierville, tenue par vidéoconférence jeudi le 4 février 2021 à compter de 19h30.

Monsieur Mario Besner, directeur général par intérim assiste également à la séance a titre de secrétaire.

## **Ouverture de la séance extraordinaire**

Madame Lise Sauriol, mairesse, informe l'assistance que la séance extraordinaire est ouverte à 19h30.

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES**

Étaient présents les membres du conseil suivants :

- Monsieur Richard Lestage, au poste no 1
- Monsieur Alain Lestage, au poste no 2
- Madame Marie-Ève Boutin au poste no 3
- Monsieur Alexandre Brault, au poste no 4
- Monsieur Marc Lamarre au poste no 5
- Monsieur François Ledoux, au poste no 6

Les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du conseil conformément aux dispositions des articles 152 et 156 du Code municipal du Québec.

☞ ☞ ☞ ☞

---

## **ORDRE DU JOUR**

- 1- Présence des membres et adoption de l'ordre du jour.
- 2- Embauche du coordonnateur en aménagement et inspection
- 3- Période de questions relatives au point de l'ordre du jour.
- 4- Levée de la séance extraordinaire.

☞ ☞ ☞ ☞

---

- 1- Présence des membres et adoption de l'ordre du jour

## **Résolution 2021-02-18– Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Alain Lestage appuyé par le conseiller Alexandre Brault il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver l'ordre du jour.

☞ ADOPTÉE ☞

## 4 FÉVRIER 2021

2- Embauche du coordonnateur en aménagement et inspection.

### **Résolution 2021-02-19 Embauche du coordonnateur en aménagement et inspection**

Considérant l'appel de candidatures réalisé afin de combler le poste de coordonnateur en aménagement et inspection;

Considérant la recommandation du comité des ressources humaines pour l'embauche de M. Martin Blais :

Considérant les conditions de travail négociées et recommandées au conseil par le comité des ressources humaines;

CONSÉQUEMMENT, Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, la mairesse s'abstenant de voter, de procéder à l'embauche de M. Martin Blais au poste de coordonnateur des ressources humaines aux conditions négociées.

∞ ADOPTÉE

### **3 Période de questions relatives au point à l'ordre du jour.**

4 Levée de la séance extraordinaire

### **2021-02-20 Levée de la séance extraordinaire**

Il est proposé par le conseiller Richard Lestage appuyé par le conseiller Alain Lestage et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, que, les sujets prévus à l'ordre du jour étant tous épuisés, la séance est close à 19h10

---

Lise Sauriol, mairesse

---

Mario Besner directeur général par intérim

∞